## **Exposition:**

## "Val-de-Marnais remarqués... des Légionnaires Remarquables"



L'HOMMAGE RENDU PAR LE COMITÉ SMLH DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS AU PROFESSEUR

## André Kaspi



l'ingénieur-général (2S°) Louis Marchis et le comité SMLH de Saint-Maur-des-Fossés ont rendu hommage au professeur André Kaspi, Maire-Adjoint, déégué à la Culture et à la Mémoire pour son soutien nconditionnel aux associations patriotiques et à l'expo-

sition "Des Val-de-Marnais remarqués... des Légionnaires remarquables", le lundi 14 septembre 2020. Le général (2S°) Manuel Guillamo, président de la section de la SMLH du Val de Marne lui a remis le livre d'or de l'association.



#### VINCENNES

Inauguration de l'exposition "Des Val-de-Marnais remarqués... des Légionnaires remarquables" par la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

En petit comité autour de Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes, de quelques Adjoints et Présidents d'Associations Patriotiques, le Général Manuel Guillamo a pu faire une présentation de ces légionnaires qui ont marqué notre

Cette exposition organisée par le Comité de Vincennes-Fontenays'est terminée le 24 octobre dans la rue intérieure de Cœur de Ville de Vincennes. Avec la contribution de Monique Millot-Pernin (Présidente du Comité de Vincennes-Fontenay), Jean-Claude Martin (Vice-président du 94), Dominique Corticchiato (Secrétaire du 94), Jacqueline Mora et Robert Perron..

## Mouvements des effectifs dans les Comités du 94

Saint Maur des Fossés

L'Hay les Roses

Le Kremlin Bicêtre

Vincennes

Champigny

Charenton

Vincennes

Charenton

L'Hay les Roses

Le Kremlin Bicêtre

Créteil

Créteil

### Période du 13 mai 2020 au 31 octobre 2020

## Ils nous ont quittés

### Décès

**COL Marcel BOIS** Monsieur Bernard BOUILLANE DE LACOSTE Général André BRESSY Madame Gisèle DIEUDONNÉ Monsieur Godefroy EUGÈNE Monsieur Robert GASQUERES Monsieur Jacques GENTHIAL LCL Denis MARTINEAU Monsieur Raymond METGE Monsieur Jean RONDEPIERRE Madame Monique SANDOR DESYEUX Monsieur André SCHMER

### Ont quitté la Section

Madame Dominique BARJOU LCL Pascal DIMIER Monsieur André FOURNET Madame Isabelle NEUSCHWANDER LCL Jean-Luc OLIVE Général Pierre PELAPRAT

Ils nous ont rejoints

Adhésions Monsieur Marcel COURANT Monsieur Florus NESTAR

Saint Maur des Fossés Le Kremlin Bicêtre

Le Kremlin Bicêtre

Le Kremlin Bicêtre

Saint Mandé

Saint-Mandé

Sucy en Brie

Vincennes

Mutations ou réintégrations

Monsieur Philippe DEFINS Créteil

La Lettre du Légionnaire du Val-de-Marne

n°23 - Décembre 2020 Directeur de la Publication : Manuel Guillamo Rédacteur en Chef : Jean-Claude Martin - Société des Membres de la Légion d'Honneur 94



# La Lettre du légionnaire du Val-de-Marne

**SMLH 94** 

Décembre 2020

## Le mot du Président

Notre pays connaît une période bien difficile et cruelle, mais qui se terminera assurément par sa victoire dans le conflit contre le COVID 19. Et nous sommes, depuis des mois, nous légionnaires, tous solidaires dans cette épreuve où ce virus a emporté un certain nombre des nôtres.

La maladie, le handicap, le légionnaire les côtoie bien souvent chez ses proches, ses amis. Certes, depuis longtemps, les Français connaissaient une exceptionnelle période de progrès scientifique et technologique, soulignée régulièrement par des avancées spectaculaires en matière de santé. Mais, ont disparu ainsi logiquement et heureusement les grandes pandémies. Et avec elles la notion de la mort, même si les récents attentats terroristes ont fait prendre conscience que la vie est fragile.

Aujourd'hui, l'engagement de la SMLH endeuillée par la perte de légionnaires affectés par le coronavirus, nous rappelle que la solidarité fait partie intégrante de notre éthique de citoyen et de légionnaire. Je vous souhaite à tous, de belles fêtes de fin d'année.



## Restons prudents et masqués :

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

"Le port du masque est complémentaire à la distanciation sociale et non pas le contraire".

Professeur Yves Buisson, épidémiologiste et président du groupe Covid-19 de l'Académie de médecine

HOMMAGE

# Léo Jegard,

nous a quittés le 19 mai 2020

Léo Jegard nous a quittés le 19 mai 2020 quelques semaines après son épouse, à l'âge de 88 ans.



Léo et Marie-Thérèse étaient complices et solidaires dans les épreuves et l'amour profond qui les unissait l'un à l'autre. Leur réussite professionnelle fut familiale, joyeuse et rayon-

Le Président Léo Jegard, officier de la Légion d'honneur, restera une figure marquante de la profession des experts-comptables. Il ne parlait jamais pour ne rien dire et était attentif aux autres, et dévoué aux causes associatives qu'il soutenait professionnellement.

Il fut trésorier du Comité de la Légion d'honneur de Vincennes-Fontenay pendant plus de 10 ans, et je fus touchée qu'il me demande de venir soutenir son engagement en tant que trésorière adjointe avec sa simplicité, son sens de l'écoute et de la discussion, sa disponibilité, sa gentillesse.

Léo legard est parti sereinement, nous laissant le message que cette crise sanitaire doit nous pousser à être plus attentifs aux autres et bienveillants.

Merci cher Léo pour votre confiance et votre amitié. Vous allez nous manquer. ■ Monique Millot-Pernin, Présidente SMLH Comité Vincennes-Fontenay

# Par le droit, pas par l'épée

Le 4 juillet 1987, Klaus Barbie (tortionnaire de Jean Moulin- encore appelé le Boucher de Lyon) est reconnu coupable de 17 crimes contre l'humanité et, à l'issue de 37 audiences, est condamné par la Cour d'assises du Rhône, à la réclusion criminelle à perpétuité "pour la déportation de centaines de Juifs de France et notamment l'arrestation, le 6 avril 1944, de 44 enfants juifs et de 7 adultes à la maison d'enfants d'IZIEU et leur déportation à Auschwitz".

Incarcéré aux prisons de Montluc et de Saint-Joseph à Lyon, il y mourut le 25 septembre 1991.

Le Procureur Général honoraire près la Cour d'appel de Lyon, Jean-Olivier Viout a présenté lors de l'assemblée générale de la section du Val de Marne DE LA SMLH, un moment d'histoire : le procès de Klaus Barbie dont il avait eu à connaître en tant que substitut général, aux cotés du Procureur Général Pierre Truche.

Il a d'abord rappelé brièvement ce qu'était Nikolaus Barbie dit Klaus Barbie, né le 25 octobre 1913 à Bad Godesberg, officier de police SS sous le régime nazi, chef de la section IV (Gestapo) dans les services de la police de sûreté allemande basée à Lyon, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie. Après son baccalauréat, il a adhéré aux Jeunesses Hitlériennes en 1933. Révélation pour Klaus Barbie, il se reconnaît en cette idéologie et l'assimile totalement. Officier brillant et zélé, il intègre deux ans plus tard la SS et travaille au sein du service de sécurité du parti nazi. En fuite durant plus de quarante ans, il est finalement extradé de Bolivie vers la France pour y être jugé.

Selon le conférencier, la France s'est honorée de voir l'homme traité par une juridiction de droit commun (la Cour d'Assises) et non par une juridiction d'exception.

Le Procureur Jean-Olivier Viout présente l'homme comme un personnage lettré, instruit, parlant très correctement le français, même s'il s'est appliqué à répondre en langue allemande lorsqu'il est interrogé sur son identité à l'ouverture du procès, où il se présente comme Klaus Altmann. Considérant ensuite qu'il avait été illégalement arrêté et extradé, il soutient, sur le conseil de son Avocat Maître Jacques Vergès, l'illégitimité du tribunal et demande à regagner sa cellule. Il n'a donc pas assisté aux 37 audiences, toujours représenté par son Avocat, et ne s'est présenté entravé que pour deux audiences de confrontations avec des témoins ainsi qu'au moment du verdict, reçu menottes enlevées.



Jean-Olivier Viout a rappelé que Klaus Barbie a été jugé pour "crime contre l'humanité" selon le droit commun au "nom du peuple français" par un tribunal français et un jury populaire et comme tout criminel, traduit en justice selon les règles et garanties ordinaires de la procédure pénale française. La France étant un Etat de droit et ce procès un acte de justice, Klaus Barbie s'est donc vu accorder les mêmes droits que tout accusé jugé en Cour d'assises.

Jean-Olivier Viout a confessé que ce qui l'avait le plus saisi, c'est l'absence de repentir du personnage : pas la moindre parole de regret, de remords, de contrition ou de repentance. Pour sa seule défense, l'une des rares phrases prononcée par lui en langue française fut "c'était la querre, j'étais militaire, je devais accomplir les tâches que l'on m'avait données et exécuter les ordres".

Crimes contre l'humanité, impressionnante illustration d'une soumission volontaire, d'un fanatisme absolu et exclusif qui peut conduire un individu (à ce stade on ne peut dire un homme) sans le moindre état d'âme, à des actes de cruauté sur ses victimes, soit du fait de leur religion (juifs), de leur race (tsiganes) ou de leur engagement (résistants). Plus indigne encore, le sort qu'il a réservé à 44 enfants innocents, déportés à la suite d'une rafle de sa Gestapo, le jeudi 6 avril 1944, et exterminés à Auschwitz.

Plus de 40 avocats assistaient les parties civiles, témoins (tout à la fois émus ou révoltés mais dignes) qui avaient survécu aux atrocités des camps de concentration ou aux tortures que Klaus Barbie infligeait, avec zèle, à ses victimes lors de ses interrogatoires.

Le procès Barbie s'est durablement inscrit dans l'histoire judiciaire française et a apporté une irremplaçable contribution à l'œuvre de Mémoire. Rolande Berne, Lamontagne

## Convention de Mécénat

Lors de la réunion de bureau de la Section 94 du 17 septembre 2020, à la Maison du Combattant de Créteil, le Général (2s) Manuel Guillamo, a accueilli Messieurs Steve Herbet et Thibault de Vasselot responsables de réseau de la "France Mutualiste" représentant le Président de Comité M. Guy Leray, qui s' est excusé de ne pouvoir assister à la présentation de leur institution.

Une convention de partenariat entre le Général (2s) Manuel Guillamo Président la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Val-de-Marne, la directrice de la Vie Mutualiste Mme Brigitte Daeschler et M. Guy Leray Président du Comité CVM 751 agence de Paris Ecole Militaire, a été

Le Président de la Section 94, le Général (2s) Manuel Guillamo et le Colonel André Dumont, Président du Comité 10 de L'Haÿ- les- Roses, remercient la directrice de la Vie Mutualiste Mme Brigitte Daeschler et le Président Guy Leray, pour le don concernant la confection du nouveau drapeau du Comité 10 qui est pour la France Mutualiste, le symbole de leur engagement dans les valeurs du devoir de mémoire et de l'esprit de famille. ■ JDC



# Mécénat BRED - SMLH 94

La BRED a renouvelé cette année son mécénat à l'égard de la Section SMLH 94, marquant ainsi son attachement aux valeurs que promeut notre institution.

La signature de la première convention en 2019 avait donné lieu à un article dans La Lettre du Légionnaire Val de Marne.

# Cérémonie d'hommage au Colonel Jacques Hug par le comite 94/10 de la S.M.L.H au cimetière de l'Haÿ-les-Roses

Le mercredi 7 octobre après-midi un hommage particulier a été rendu par la S.M.L.H au Colonel (h) Jacques HUG (23/05/1930-10/03/2020), ancien combattant, chevalier de la Légion d'Honneur et vice-président du comité 94/10 de l'Haÿ-les-Roses, décédé le mardi 10 mars 2020 dans sa 90ème année.



La cérémonie organisée par le Président du comité 94/10, sous couvert de la section du Val-de-Marne, s'est déroulée, sous un soleil printanier, au cimetière de la commune de L'HAŸ-LES-ROSES, en présence de M. Vincent JEANBRUN, Maire de la Ville, de M. Fernand BERSON, conseiller, du Général Manuel GUILLAMO, Président de la Section du Val-de-Marne, du GDI Yves BOISSAN, Président de U.N.A TRANS, du GDI Gérard DUBOURDIEU, des Présidents de comité de Saint-Maur-des-Fossés et de Kremlin Bicêtre, de Madame HUG et des sociétaires les plus proches du comité 10 et de la section (voir Liste exhaustive des participants en annexe 1).

Dans un premier temps au monument aux Morts 39/45, le Colonel (er) André DUMONT, président du comité 10, a retracé la carrière exemplaire d'officier de réserve du Colonel Jacques HUG, témoignant de son sens du devoir, de son esprit de fraternité et de son humanité (voir hommage repris en annexe 2).

Monsieur Vincent JEANBRRUN, Maire de la ville et conseiller régional, est ensuite intervenu pour faire l'éloge de Jacques HUG et remettre à son épouse le diplôme d'Honneur de Porte Drapeau obtenu par son époux à titre posthume.

Dans un deuxième temps, devant la pierre tombale de Jacques HUG des honneurs solennels lui ont été rendus, par un dépôt de gerbes du Maire de la commune, du Président de U.N.A TRANS, du Président de la Section 94 de la S.M.L.H accompagnés de Mme HUG et du Président du comité 10.

La cérémonie a été clôturée par l'observation d'une minute de silence accompagnée du salut des drapeaux de U.N.A TRANS et de la section du Val-de-Marne/comité 10.

### 31 personnes étaient présentes à la céremonie :

■ Elus de la Ville de la Haÿ-les-Roses : Vincent Jeanbrun, Fernand Berson et Bernard Dupin

■ Sociétaires S.M.L.H:

Section 94: Général 2S Guillamo, GDI Dubourdieu, Alain Raguenaud Comité 06 : Louis Marchis

Comité 10 : Francine Hug, André Dumont, Gérard Delessard, Anne Fennerich, Jean-François Clair, Hanna et Andrée Kafrouni, Raymond Manuel, Général Lajoux, Arlette Fortin

Comité 11 : Joseph et BrigitteMagne, M. et Mme Giovannetti, Ghislaine ReisS (secrétaire comité 11)

■ Sociétaires De U.N.A TRANS

Les transmetteurs de U.N.A TRANS rejoindront le cimetière après un premier hommage rendu à 14 heures au Kremlin Bicêtre : GDI Yves Boissan, Président de UNA TRANS

8 autres sociétaires

Le Colonel Jacques HUG (1/10/1984), ancien combattant, chevalier de la Légion d'Honneur et vice-président du comité de l'Haÿ-les-Roses de la S.M.L.H, est décédé le mardi 10 mars 2020 dans sa 90ème année. Tout au long de sa vie, il s'est distingué par son sens du devoir, son esprit de fraternité et son humanité.

D'abord, en se portant volontaire pours servir en Algérie et en obtenant une citation à l'ordre de la Division comportant l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Etoile d'Argent.

Puis, en étant à l'origine de la création le 17 octobre 1972 de la médaille d'Honneur des Transmissions pour laquelle il avait fortement milité. Ensuite, en poursuivant une carrière d'officier de réserve jusqu'au au plus haut grade, laquelle a été récompensée par l'attribution le 1er /10/1976 de la médaille d'Or des services volontaires, sa promotion le 17/02/1984 au grade de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, l'attribution le 30/12/1989 de la Croix du Combattant Volontaire AFN et sa promotion le 27/11/1990 au grade de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite.

Enfin, en s'investissant au plan associatif à la Société des Membres de la Légion d'Honneur (S.M.L.H) au sein de laquelle il exercera durant 35 ans les responsabilités de trésorier au niveau départemental à la section du Val-de-Marne de la S.M.L.H (1/01/1997 au 17/03/2021) puis au niveau de l'arrondissement au comité de L'Haÿ-Les-Roses (23/06/2000

Durant cette même période, il a également exercé les fonctions de porte drapeau de la S.M.L.H, participant chaque année à toutes les cérémonies de commémoration nationale et de ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe organisées par la commune de L'Haÿ-Les-Roses. ). Il avait exprimé le souhait de renouveler ce vieux drapeau lors de la dernière AG. Pour rendre hommage à sa mémoire, le comité a exaucé son vœu grâce à la participation financière de la France Mutualiste, une mutuelle gestionnaire de la RMC, et la généreuse contribution de quelques membres du bureau et délégués de communes.

Pour ceux qui l'ont côtoyé et apprécié, il fait partie, sans aucun doute, des légionnaires qui ont eu à cœur de porter l'image du premier Ordre national au plus haut niveau possible sur l'ensemble du département, mais aussi des amis très chers disparus dont chaque jour qui passe nous fait fortement ressentir l'absence.

Les sociétaires de L'U.N.ATRANS, les sociétaires de la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Val-de-Marne, en particulier ceux du comité 94/10, et les anciens combattants la ville de L'Haÿ-les-Roses, ont perdu en la personne de Jacques HUG l'un de leurs membres les plus remarquables tant il s'investissait au plan associatif pour rendre service à ses congénères et concitoyens.



